Parc & Échangeur Grand Ouest
A81 – Laval – Mayenne

Dossier de presse

13 octobre 2026

Parc Grand Ouest : lancement de la commercialisation des espaces et démarrage des travaux **de l'échangeur**

Le 13 octobre 2026, Laval Agglomération, le Département de la Mayenne et VINCI Autoroutes lancent officiellement les travaux du Parc & Échangeur Grand Ouest, projet d'aménagement structurant pour le développement économique de l'agglomération et pour les mobilités locales. A cette occasion, 10 lots du Parc Grand Ouest font l'objet d'une première vague de commercialisation.



Vue aérienne du site du Parc Grand Ouest (Kaligeo, géomètre-experts foncier)

Laval agglo
LA MAYENNE Le Département
VINCI AUTOROUTES

Le projet en un coup d'œil

Une position stratégique au **cœur** du Grand Ouest

Le Parc & Échangeur Grand Ouest est un projet d'aménagement cofinancé par Laval Agglomération, le Département de la Mayenne et VINCI Autoroutes. Situé dans l'agglomération lavalloise sur les communes d'Argentré et de Bonchamp-lès-Laval, il combine l'aménagement d'un parc d'activités mixtes de 120 hectares et la création d'un nouvel échangeur autoroutier sur l'A81 dont les mises en service sont prévues en janvier 2028.



« Ce projet structurant vient rééquilibrer le développement *économique entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération lavalloise. La création de ce nouvel accès à l'A81 dote notre territoire d'une nouvelle porte d'entrée stratégique,* garantissant plus de fluidité pour les usagers et les entreprises. Côté commercialisation, le Parc Grand Ouest propose une offre parcellaire inédite dans la région, capable *de s'adapter sur*-mesure aux besoins des implantations de *demain tout en préservant un cadre d'aménagement* durable », Florian Bercault, Président de Laval Agglomération.

À mi-chemin entre la Bretagne et la région parisienne, le Parc & Échangeur Grand Ouest se situe à une intersection stratégique de l'ouest de la France. Sa proximité immédiate avec l'autoroute A81 est également un atout majeur pour son essor et son rayonnement national. La route, le TGV et, demain, le transport combiné rail-route permettent de connecter rapidement le territoire aux principaux bassins économiques.



1h de Rennes en voiture	**1h15** d'Angers en voiture	**50 minutes** du Mans en voiture
1h10 de Paris en TGV	**0h20** de Rennes en TGV	**L'A81** aux portes du parc, rail-route à proximité

Le projet en chiffres

2 communes

Argentré · BONCHAMP

3 cofinanceurs

LAVAL agglo · VINCI AUTOROUTES

49 M€ HT
Parc Grand Ouest et RD131
par Laval Agglomération et
le Conseil départemental de la Mayenne

10,2 M€ HT
Échangeur
cofinancé par les collectivités
et VINCI Autoroutes

18 mois
de travaux

124 ha
Périmètre total du projet
dont **62 ha** de lots cessibles



Schéma représentant le *parc d'activités et l'échangeur*

La genèse du projet

Le projet s'inscrit dans une démarche menée depuis plusieurs années, associant étroitement les acteurs du territoire. Les échanges avec les élus locaux, les exploitants agricoles et les riverains ont accompagné les différentes étapes de sa préparation, jusqu'à la mise au point opérationnelle des travaux.

La commercialisation du Parc Grand Ouest

Le Parc Grand Ouest représente l'une des dernières grandes opportunités foncières de Laval Agglomération et une offre rare à l'échelle du Grand Ouest. Dans un contexte de raréfaction des grands fonciers économiques, ce capital ne sera pas consommé dans une logique de remplissage à court terme : l'ambition est d'accueillir dans la durée des projets industriels capables d'apporter une valeur nouvelle au territoire et de contribuer à la réindustrialisation française.

2028

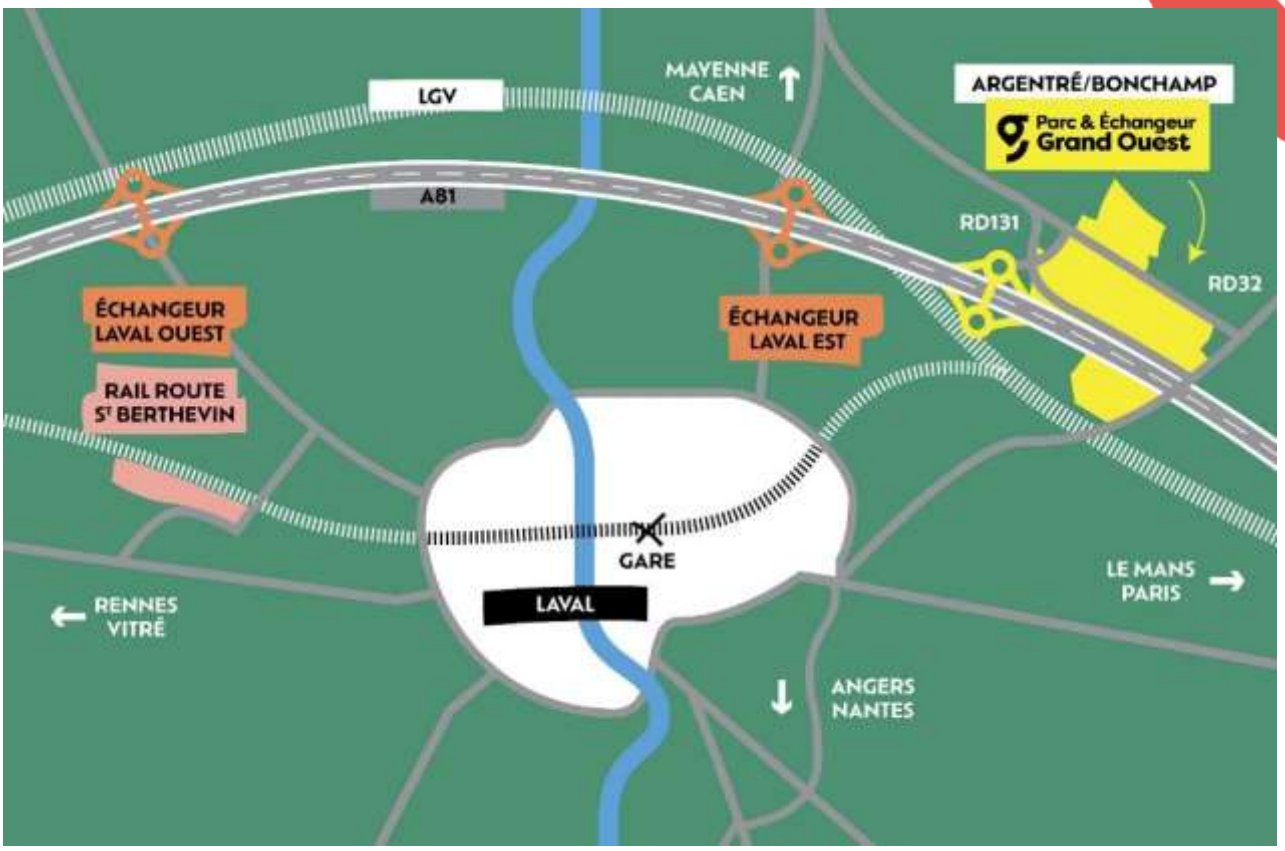
Livraison de la 1re tranche
et installation des premières entreprises

Un site labellisé et soutenu par l'État et la Région

Le Parc Grand Ouest fait partie des premiers sites sélectionnés par la Région des Pays de la Loire et l'État dans le cadre de l'Accélérateur foncier régional. Il est également labellisé « Clés en main France 2030 », ce qui démontre son inscription dans la stratégie nationale de réindustrialisation.

Carte d'identité du Parc Grand Ouest

Le Parc Grand Ouest rejoint un bassin qui représente déjà plus de 13 000 emplois dans l'industrie et la logistique. Pour le transport de marchandises, les entreprises pourront aussi privilégier le rail : la plateforme de transport combiné rail-route de Saint-Berthevin leur permettra de basculer leur fret de la route vers le train.



Un foncier réservé aux projets industriels structurants

Le Parc Grand Ouest a été conçu pour des projets industriels d'envergure nécessitant de grandes emprises, une excellente accessibilité et des possibilités d'évolution à moyen et long terme, avec cinq ambitions :

- Relocaliser des productions essentielles à la souveraineté industrielle
- Sécuriser des chaînes d'approvisionnement et des savoir-faire stratégiques
- Innover dans les marchés d'avenir
- Décarboner les processus et les flux
- Créer des emplois industriels durables et des compétences nouvelles

Le foncier en chiffres

124 ha Périmètre global du projet	**62 ha** Foncier cessible	**10 lots** Grandes emprises modulables
1 à 15,5 ha Gamme de surfaces par lot	**45 € HT/m²** Prix de cession prévisionnel	**2028** Premières mises à disposition prévues



Plan des lots du Parc Grand Ouest : 10 lots de 1 à 15,5 hectares, organisés en archipel au sein d'une trame paysagère préservée.

Les 6 promesses d'aménagement

Desservi par une nouvelle RD131 et par un nouvel échangeur sur l'A81, le Parc Grand Ouest offre 62 hectares de lots cessibles aux entreprises qui souhaitent y développer des unités de production ambitieuses. Autour d'elles, le paysage garde toute sa place : 18 hectares de zones humides, de corridors écologiques et d'espaces verts sont préservés, tandis que 20 hectares restent consacrés à l'agriculture ainsi qu'à des espaces-tests pour accompagner de nouveaux exploitants. Le parc se veut aussi agréable à vivre au quotidien, avec des espaces réservés à des voiries, des parkings mutualisés, de voies vertes et de pistes cyclables et ouvert au partage grâce à 2 hectares de tiers-lieux où les entreprises pourront mutualiser services et ressources.

Le lancement commercial du 13 octobre 2026

Le 13 octobre 2026, Laval Économie lance la commercialisation des 10 lots du Parc Grand Ouest. Cette étape vise à officialiser l'ouverture à la commercialisation des 10 lots du Parc Grand Ouest, réservés aux projets industriels structurants et présenter aux entreprises l'offre foncière ainsi qu'à faire un point d'étape sur l'avancement des travaux engagés.

L'Echangeur Parc Grand Ouest

La Mayenne bénéficie de la présence de l'A81, une infrastructure qui participe pleinement à son dynamisme et à son ouverture sur les territoires voisins. Ce troisième échangeur desservant l'agglomération lavalloise a précisément vocation à accompagner cette dynamique en garantissant l'accessibilité du Parc Grand Ouest.



Autoroute A81 et accès à l'aire de services de la Mayenne, Bonchamp-lès-Laval

L'échangeur Parc Grand Ouest comprendra :

- 1 bretelle bidirectionnelle de 600m assurant la jonction entre l'aire de la Mayenne et la RD131
- 1 gare de péage pour desservir le parc d'activités
- 1 bassin de traitement des eaux pluviales
- Des aménagements paysagers
- **La plantation d'une prairie ponctuée de fourrées**
- Le rétablissement du chemin de la Brindière en mode doux

Par ailleurs, un projet de parking de covoiturage et une passerelle réservée aux modes actifs sont également envisagés pour accompagner la transformation des mobilités et encourager des pratiques de déplacement partagées. Ces équipements permettraient d'accompagner la transformation des usages en proposant une alternative à la voiture individuelle et en encourageant les mobilités actives.

L'échangeur Parc Grand Ouest a donc vocation à devenir un véritable hub de mobilité, au service non seulement du Parc Grand Ouest, mais aussi de l'ensemble du territoire mayennais. Il contribuera à améliorer l'accessibilité, à renforcer l'intermodalité et à accompagner la transition vers des déplacements plus durables, en cohérence avec les engagements de décarbonation des mobilités portés par VINCI Autoroutes.

Les premiers aménagements

Les chantiers vont évoluer parallèlement au cours des prochains mois : celui relatif à l'aménagement de la nouvelle RD131 a débuté au mois d'août 2026. Le maître d'ouvrage Laval Agglomération a engagé des travaux préparatoires pour la construction de la nouvelle liaison routière de la RD131, qui reliera Louverné à Argentré. Cette étape consiste notamment à mettre en place les accès de chantier, les dispositifs de sécurité mais aussi les installations de chantier. Suivront les travaux du Parc Grand Ouest.

Les aménagements relatifs au futur échangeur démarreront quant à eux fin 2026 avec des travaux préparatoires et l'installation du chantier.

Les travaux de la RD131 **(maîtrise d'ouvrage** Laval Agglomération)

Laval Agglomération, via la SPL Laval Mayenne Aménagements (LMA), pilote l'aménagement du parc d'activités et la création de la nouvelle RD131, artère structurante qui dessert le futur Parc Grand Ouest et se raccorde au nouvel échangeur autoroutier. Les travaux de la RD131 sont menés par les entreprises EUROVIA et PIGEON TP, pour une durée de 18 mois. Ils ont démarré mi-octobre 2026, après les travaux préparatoires environnementaux lancés en août 2026.

Des mesures environnementales compensatoires sont spécifiques au projet de parc d'activités et mises en œuvre dès les travaux de la RD131. Il s'agit premièrement de la création de deux passages d'amphibiens (batrachoducs) sous la nouvelle route départementale afin de préserver les corridors de continuité écologique existants. Deuxièmement, deux mares seront creusées dès ce mois d'octobre, sur le trajet des corridors écologiques, entre les batrachoducs et une grande zone humide sauvegardée en cœur de parc. Troisièmement, des linéaires de haies seront plantés en 2027, dont un en accompagnement du tracé de la RD131.

Un second volet de mesures compensatoires, sera inclus dans le marché de travaux de viabilisation des premiers lots (tranche 1 du Parc Grand Ouest).

L'échangeur autoroutier **(maîtrise d'ouvrage VINCI Autoroutes)**

VINCI Autoroutes réalise le nouvel échangeur sur l'A81 qui dotera l'agglomération lavalloise d'un troisième échangeur autoroutier. Celui-ci permettra un accès direct au Parc Grand Ouest ainsi qu'aux communes environnantes pour les mobilités du quotidien. Par ailleurs, la construction de nouveaux aménagements est réduite et optimisée grâce à l'utilisation des infrastructures existantes de l'aire de la Mayenne.

Mesure environnementale compensatoire

Dans le cadre de la démarche éviter, réduire, compenser (ERC), des mesures environnementales sont mises en œuvre sur le projet d'échangeur. L'une d'entre elles est une mesure compensatoire destinée à favoriser les milieux humides sur l'étang du Verger, à Bonchamp-lès-Laval. Prévue à l'automne 2026, elle permettra de recréer le lit mineur du cours d'eau de la Sauvagerie et de restaurer une zone humide de manière fonctionnelle en lieu et place d'un plan d'eau antérieur. Au terme de l'opération, 115 mètres linéaires de cours d'eau retrouveront un fonctionnement naturel et diversifié et la continuité écologique du ruisseau sera rétablie de l'amont à l'aval.

Contacts presse

Marie POHON, Laval Mayenne Aménagements - marie.pohon@groupement-lma.fr

Fabien GUITTOIS, Conseil départemental de la Mayenne - presse.dca@lamayenne.fr

Amélie DESNOS, VINCI Autoroutes - amelie.desnos@vinci-autoroutes.com

À propos de Laval Agglomération

Au cœur du Grand Ouest, entre Paris, la Bretagne, Laval Agglomération bénéficie d'une position géographique stratégique et d'une accessibilité qui favorisent les échanges et le développement économique. Avec ses 34 communes et près de 117 000 habitants, le *territoire s'appuie sur un réseau de transport performant, notamment grâce à la ligne TGV et à l'autoroute A81, qui le relient aux grands* bassins économiques français.

Laval Agglomération accompagne l'implantation et le développement des entreprises en proposant un environnement favorable à l'activité industrielle, à l'innovation et à la création d'emplois. Elle œuvre au développement économique du territoire, en lien avec les acteurs locaux, tout en conciliant attractivité, transition écologique et qualité de vie.

À propos du Département de la Mayenne

Chef de file des solidarités, le Conseil départemental de la Mayenne consacre la majorité de son budget *à l'action sociale (enfance et famille, autonomie des personnes âgées et en situation de handicap...). Il* gère également le fonctionnement des collèges (r*énovation, entretien, équipement...), le déploiement* du très haut débit, veille à la sécurité civile et à la santé. Il soutient les projets menés par les communes *et les intercommunalités par le biais de contrats de territoire. L'environnement (gestion des espaces* naturels sensibles, préservation des ressources en eau, lutte contre la précarité énergétique, objectif D*épartement bas carbone...), la mobilité et les routes (entretien du réseau départemental, développement des voies douces...) sont également au cœur de ses priorités.*

Chaque jour se sont plus de 1 570 agents qui exercent plus de 170 métiers au service des mayennais pour améliorer leur quotidien.

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - *et jusqu'à 4 millions l'été* - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 *collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du* réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service *public autoroutier. Partenaire de l'Etat* et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 *métropoles, plus d'une centaine de villes de plus* de 10 000 habitants et des milliers de communes *rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence* climatique, VINCI Autoroutes innove *pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique* et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services - 266 aires de repos – 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit *+ prix d'appel).*